

Le CAUE 95

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise (CAUE 95) conseille les particuliers pour leurs projets de construction.

Le CAUE 95 est une association née de la loi sur l'architecture de 1977, mise en place un an plus tard par le Conseil général du Val-d'Oise (le Conseil départemental aujourd'hui). Sa mission : fournir à ceux qui désirent construire, des informations, orientations et conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

L'équipe est composée d'architectes aux sensibilités variées, urbanistes, paysagistes, ingénieurs écologues, géographes, géomaticiens, documentalistes... Une pluralité de compétences permettant d'écouter, de répondre et d'accompagner les habitants et les acteurs du cadre de vie dans leurs décisions.

Les principales questions des particuliers

Une grande partie des demandes portent sur les extensions, l'aménagement extérieur ainsi que la réglementation. Les habitants viennent généralement vers le CAUE 95 en amont, leurs besoins sont analysés et la faisabilité de leurs projets est vérifiée ; il arrive que certains fassent appel à l'organisme alors que leur construction est déjà bien avancée, pour obtenir une réponse sur un point précis.

Ces conseils sont gratuits, impartiaux et indépendants, puisque ses architectes n'exercent pas leur activité dans le département. Selon les cas, les réponses sont apportés par téléphone, par mail ou les personnes sont reçues sur rendez-vous au siège de l'association, le Moulin de la Coulevre à Pontoise.

Sensibilisation et formation

La sensibilisation du grand public est l'une des missions essentielles du CAUE 95. Les Journées Nationales de l'Architecture, les Journées Européennes du Patrimoine ou encore Rendez-vous aux Jardins sont des temps forts habituels. Pour les plus jeunes, l'association anime de nombreux ateliers scolaires, et des ateliers comme le « Moulin ouvre ses portes ».

Le CAUE 95 propose des formations à tous les acteurs du cadre de vie (élu, techniciens territoriaux, professionnels de l'aménagement, etc.) sur des thématiques liées à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement...

Accompagnement des collectivités locales

Le CAUE 95 les aide à mener une réflexion préalable sur la faisabilité d'un projet, à définir les éléments indispensables à l'élaboration d'un programme de qualité, à mettre en place des temps et des espaces de concertation avec les habitants, à réaliser un diagnostic ou encore à choisir un maître d'œuvre. Il s'agit aussi de les aider à porter un autre regard, à élargir leurs approches et à les inciter à la prise en compte de la dimension développement durable.

Infos pratiques

CAUE 95
Moulin de la Coulevre – Rue des Deux Ponts à Pontoise
95300 Pontoise
Tél. 01 30 38 68 68
caue95@caue95.org

Liens utiles

[CAUE 95 | Caue95.org](http://CAUE95|Caue95.org)